

2022-92

**REGISTRE DES DELIBERATIONS****L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX****Le 29 septembre****Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à La Balme de Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.****Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 septembre 2022****Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 26- votants 32****Présents :**

Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Pierre AGERON à Fabienne DREME
Carole BERNIGAUD à Karine FALCONNAT
Christian BOCQUET à Yves GUILLOTTE
François DAVIET à Brigitte TERRIER
Elodie DONDIN à Séverine MUGNIER
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS

Excusés :**Secrétaire de séance :** Elisabeth BOIVIN**2022-92 Etude hydraulique globale du secteur des Grandes Vignes - Délégation de maîtrise d'ouvrage au Syr'Usse**

Monsieur Henri CARELLI, Président, rapporteur

Dans le cadre des différents projets engagés sur le secteur des Grandes Vignes (Déchetterie intercommunale, extension de la ZAE), il est nécessaire de réaliser une étude hydraulique pour l'élaboration du dossier « Loi sur l'eau ».

Parallèlement, le Syr'Usse souhaite engager des travaux sur ce même secteur en vue d'assurer la continuité piscicole et sédimentaire au niveau des Petites Usse. Ce projet nécessite également une étude hydraulique.

Afin de mutualiser les moyens et d'optimiser les coûts, il est ainsi envisagé de réaliser une étude globale pour l'ensemble des projets conduits par la CCFU et le Syr'Usse. Il est proposé que cette étude soit portée par le Syr'Usse, au regard de ses compétences.

Le coût global de l'étude s'élève à 34 875€ avec une répartition à 60% pour la CCFU et 40% pour le Syr'Usse. Des subventions de l'agence de l'eau et du département sont attendues à hauteur de 80%. La participation financière de la CCFU s'élèverait donc à 4 185 € HT, sous réserve des accords de subvention.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**approuver** le lancement de l'étude dans les conditions précitées,
- D'**autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au Syr'Usse et tout autre document y afférent.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le 05/10/2022

SLOW

ID : 074-247400567-20220929-2022_92-DE

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,
Elsabeth BOIVIN**

A blue ink handwritten signature, appearing to be 'Elsabeth Boivin', is written on the page.